



Échangez votre logement social

VOUS ÊTES EN DEMANDE DE MUTATION ?

Place du Logement est une bourse d'échange de logements sociaux en Occitanie, portée par Habitat Social en Occitanie et les bailleurs partenaires. Ce dispositif permet aux locataires d'échanger leur logement en fonction de l'évolution de leurs besoins, avec l'accord de leur bailleur social.



Pour qui ?

- ✓ Vous êtes locataire titulaire d'un bail et vous occupez votre logement depuis au moins 2 ans.
- ✓ Votre bailleur est partenaire de Place du Logement

Comment ça marche ?

- **Avoir une demande de logement social active.**
Si besoin, enregistrer ou actualiser votre demande sur le Service National d'Enregistrement : www.demande-logement-social.gouv.fr
- **Créer un compte** sur www.place-du-logement-occitanie.fr
- **Chercher** un logement correspondant à vos attentes
- **Contact**er l'autre locataire via le formulaire dédié
- **Organiser** une visite du logement
- **Signer** un engagement réciproque d'échange
- **Attendre** la décision de la Commission d'Attribution (qui autorise ou non l'échange)



Si la demande est acceptée :

Signer les nouveaux baux et réaliser les démarches : pré-état des lieux, organisation du déménagement, etc.



Pour connaître toutes les conditions et vous inscrire, rendez-vous sur : www.place-du-logement-occitanie.fr

